

Lyon, le 1^{er} mars 2018

LIAISON LYON-TURIN

Tunnel de base et voies d'accès : nos partenaires italiens sont prêts !

Le Commissariat extraordinaire du gouvernement italien pour le Lyon-Turin, Réseau Ferré Italie (RFI) et Tunnel Euralpin Lyon-Turin (TELT), organisaient hier à Turin, en collaboration avec la Transalpine et la Transpadana, un séminaire officiel sur les accès italiens de la liaison Lyon-Turin.

Au cœur de cette rencontre : la présentation d'un imposant [rapport sur le programme](http://urlz.fr/6EoC) (<http://urlz.fr/6EoC>) et le modèle d'exploitation des accès italiens au tunnel transfrontalier du Lyon-Turin. Adopté en décembre dernier par le Comité Interministériel pour la Programmation Economique (CIPE), ce document analyse notamment les évolutions et tendances dans le secteur du transport de marchandises et **confirme « la validité objective et démontrée de la liaison Lyon-Turin, surtout si elle est intégrée dans le contexte des réseaux européens »**, comme l'a rappelé hier Paolo Foietta, Commissaire extraordinaire du gouvernement italien pour le Lyon-Turin.

Plus globalement, le document se présente comme une contribution de l'Italie au travail de programmation des voies d'accès au tunnel transfrontalier. Objectif : assurer des interventions cohérentes et partagées par les deux pays en termes de capacités, de performances et de masses transportées.

De son côté, l'Italie a quasiment finalisé le tracé de ses voies d'accès et sécurisé le financement des travaux qui devraient démarrer prochainement pour être achevés au moment de la mise en service du tunnel transfrontalier à l'horizon 2030. Ces dernières années, un important travail a été réalisé pour modifier et optimiser le projet initial des accès côté italien. Ce travail a permis de diviser par deux les coûts d'aménagement de l'itinéraire entre Turin et l'entrée du tunnel à Suse. A noter également que l'Italie a sécurisé l'essentiel de sa contribution financière à la réalisation du tunnel de base, soit 35% du coût total certifié de 8,6 Md€ (25% pour la France, 40 % pour l'UE).

Côté français, le Conseil d'Orientation des Infrastructures a remis récemment au gouvernement un rapport proposant de repousser au-delà de 2038 le début des travaux d'aménagement des accès entre Lyon et l'entrée du tunnel à Saint-Jean-de-Maurienne. Une proposition d'autant plus fortement contestée par les acteurs politiques et économiques des territoires concernés que les travaux des deux phases prioritaires de ces accès ont été déclarés « d'utilité publique et urgents » en 2013.



S'agissant du tunnel transfrontalier, le Président de la République a solennellement confirmé, lors du sommet franco-italien à Lyon le 27 septembre dernier, l'engagement de la France dans la réalisation de l'ouvrage. Un groupe de travail franco-italien finalise actuellement, en lien avec l'Union Européenne, les modalités précises du plan de financement du tunnel de base.

“La programmation de la part française au financement du tunnel transfrontalier ainsi qu'une programmation réaliste et cohérente des voies d'accès sont des points essentiels qui devront être clarifiés dans la grande Loi d'Orientation des Mobilités” insiste François Lépine, Vice-président délégué du Comité pour la Transalpine.

“Des solutions existent pour faire baisser significativement les coûts des accès français. Elles doivent être étudiées rapidement. Les calendriers du tunnel et des accès français doivent impérativement être articulés, comme l'ont fait nos amis italiens de leur côté. Sans cela, le Lyon-Turin en tant que maillon manquant du corridor ferroviaire méditerranéen ne sera pas pleinement effectif” poursuit François Lépine qui souligne : **“Le travail considérable réalisé par les Italiens, de même que le montant de leur contribution financière au projet global, reposent sur le respect des engagements de la France concernant la réalisation de ses propres accès”**.

Priorité stratégique pour l'Union Européenne, la liaison ferroviaire Lyon-Turin est à ce jour le plus grand projet européen d'infrastructure de transport destiné à répondre à de gigantesques enjeux économiques, écologiques et géostratégiques.